



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

MARS 2018

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **OUVRIER PAYSAGISTE - ELAGUEUR**

DIRECTION : SERVICES TECHNIQUES

SERVICE : ESPACES VERTS

I – DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale :

L'ouvrier paysagiste, sous la responsabilité du chef d'équipe participe à la création ou à l'entretien des espaces verts. Il peut recouvrir plusieurs activités dont la préparation des sols, la plantation de végétaux, l'entretien des jardins et des végétaux qui les composent, la conduite d'engins, l'élagage et le soin des arbres.

Placé sous la responsabilité du Responsable des équipes Espaces verts

Niveau du poste dans l'organigramme : Directeur des Services Techniques -> Responsable du service Espaces Verts
-> Responsable des équipes Espaces Verts -> Adjoint Technique

Activités principales :

- Préparation et réalisation de chantiers de création :

- Plantation des végétaux
- Travaux d'engazonnement

- Entretien des espaces verts :

- Entretien et taille des végétaux
- Elagage selon les besoins
- Soins culturels courants
- Conduite et utilisation des matériels d'entretien des espaces verts en respectant les règles de sécurité

- Participation si nécessaire, à la production florale.

- Participation aux visites guidées des équipements de production florale et des ateliers du service dans le cadre des journées portes ouvertes des serres municipales.

- Participation aux astreintes.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Observer
- Connaissance des principales espèces végétales utilisées en jardins et espaces verts
- Connaissance des maladies ou parasites qui s'y rattachent
- Connaissance des techniques d'élagage
- Détenteur du Permis B impérativement
- Aptitudes au CACES nacelle et mécalac

Savoir-faire

- Utilisation du matériel des espaces verts

Savoir-être

- Travailler en équipe
- Travailler en extérieur
- Prendre des initiatives

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Présence exigée durant les périodes de préparation et de plantation des parterres floraux :

- pour les parterres d'été, du 1^{er} mai au 15 juin
- pour les parterres automne – hiver du 15 octobre au 15 novembre

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Adjoint technique

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire : oui

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale.

Prime annuelle.

Véhicule : Non

Poste à pourvoir au plus tôt

Une lettre de candidature et un CV sont à adresser **le plus rapidement possible**
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr